

Extrait du Portail de la Liturgie Catholique

<http://www.liturgiecatholique.fr>

Qui peut recevoir le sacrement de la confirmation ? À quel âge ?

- Questions courantes - Les sacrements -



Date de mise en ligne : lundi 17 septembre 2007

Être baptisé

Il faut être baptisé dans l'Église pour recevoir le sacrement de la confirmation. Car tous les sacrements commencent par le baptême.

Faire la demande librement

Il faut aussi le recevoir librement. En effet, on ne peut forcer personne doué de raison à recevoir un sacrement. Ainsi, des parents, des amis, si bien intentionnés soient-ils, ne peuvent forcer à recevoir la confirmation. Car recevoir un sacrement, c'est toujours désirer que Dieu nous rejoigne pour nous aider dans notre vie. Ce désir dit notre liberté. Et Dieu attend toujours patiemment la naissance de ce désir. Si la demande n'est pas mûre, si on ne se sent pas libre, on peut toujours différer la confirmation.

Pour les adultes qui se préparent au baptême

Pour reprendre ce que vivaient les premiers chrétiens, les adultes qui sont baptisés reçoivent le sacrement de la confirmation et celui de l'eucharistie dans la même célébration que leur baptême, normalement à la vigile pascale. Ainsi, les adultes reçoivent les trois sacrements de l'initiation chrétienne ensemble.

Pour les jeunes et les adultes baptisés pendant l'enfance

Ceux qui ont été baptisés pendant la petite enfance reçoivent la confirmation lors d'une célébration propre. En France, la confirmation est normalement donnée à partir de l'âge de l'adolescence, c'est-à-dire entre 12 et 18 ans (ou plus tôt si l'évêque en décidait autrement). Pour les jeunes, l'âge de la confirmation est fixé par l'évêque ou les responsables pastoraux. Mais la confirmation est un sacrement pour tous : elle n'est pas réservée à une élite ou aux plus forts, aux plus engagés, aux plus saints ou aux plus intelligents !

La confirmation, un sacrement aussi pour les adultes

Les adultes, baptisés enfants et qui n'ont pas été confirmés, sont aussi invités à recevoir le sacrement de la confirmation quel que soit leur âge. Car ce sacrement n'est pas destiné qu'aux jeunes ; il est nécessaire pour être pleinement chrétien. Ce peut être à l'occasion d'une étape de conversion ou de redécouverte de la foi ; ce peut être aussi à l'occasion de la préparation au mariage, ou d'une préparation au baptême d'un de ses enfants ; ce peut être aussi à l'occasion d'un engagement pour un service d'Église, même minime.